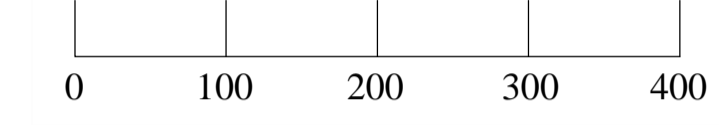


**AIRE DE MISE EN VALEUR DE
L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**
Carte des qualités architecturales
et paysagères
1 - COMMUNE
Echelle 1/5 000ème

Eve PELLAT PAGÉ Urbaniste D.P.O.U. Géographe C.E.A.A. Patrimoine Spécialisation A.E.U. Membre de la S.A.U.	MODIFICATIONS : Modifié suite à la CLAVAP du 12 avril 2018	1603 FEVRIER 2017
	Jean-Pierre LOURS Architecte D.P.L.G. Urbaniste D.P.O.U. D.E.A. analyse + aménagement	

Atelier Atlantide - Architecte Paysagiste
11 allée François 1er 41000 BLOIS - Tel. 09 65 20 06 33 - Fax. 02 54 42 73 04 Courriel: atelier.atlantide@gmail.com

Bureau d'Etudes - Aménagement, Urbanisme, Architecture Tel. 02 47 05 23 00 Fax 02 47 05 23 01 www.be-uaa.com
S.A.R.L. à 2 associés, capital 8200 €, R.C.S. TOURS 43930766 N° ordre national 504947 - Régime S.I.S.S. Courriel: be-uaa@orange.fr
Siège : 69, rue Michel Colombe - 37000 TOURS - Agence secondaire : 1, rue Guillaume de Varye 18000 BOURGES



**DETAIL DE SITUATION DES ELEMENTS
REPERES COMME MAISONS DE BOURG**



LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

- Monument Historique (MH)
- Bâtiment exceptionnel : bâtiment dont les caractéristiques architecturales et historiques sont majeures par rapport au territoire
- Bâtiment remarquable : bâtiment dont les caractéristiques typologiques ont été préservées en majorité et qui est un référentiel et un repère fort en raison de son histoire ou son architecture
- Bâtiment d'intérêt patrimonial : bâtiment ayant conservé des caractéristiques typologiques et qui participe à l'identité rurale du territoire
- Maison de bourg
- Bâtiment rural

- Petit patrimoine hydraulique et regards liés à l'aqueduc
- Espaces publics majeurs

LE PATRIMOINE PAYSAGER

- Espace de jardin à préserver en espace d'identité paysagère
- Prairie
- Parc
- Boisement à maintenir
- Mur de clôture ou terrasse à préserver
- Points de vue et perceptions

- Alignement d'arbres
- Vergers
- Ripisylve
- Arbres
- Haies
- Boqueteaux
- Sentes
- Plantation de haies à réaliser

